

Juin 2023

Justificatif de la maîtrise foncière du projet de parc éolien du Pays Blancois

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Département : Indre (36)

Communes : Mérigny, Saint-Aigny, Concremiers



Pièce 3 du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

Maître d'ouvrage



Baptiste WAMBRE, Responsable développement
Léopold FOURNIER, Chef de projets éoliens
Business center 4^e – 3 av. Gustave Eiffel
86360 Chasseneuil-du-Poitou

Étude réalisée et assemblée par

ENCIS Environnement
Parc Ester Technopole
21, rue Columbia
87068 Limoges

Expertises spécifiques

Volet acoustique : EREA Ingénierie
Volet paysager et patrimonial : ENCIS Environnement
Volet milieu naturel : THEMA Environnement et ECHOCHIROS
Étude hydrogéologique : TERRAQUA
Concertation de porte-à-porte : eXplain

ATTESTATION DE DROIT

Le Propriétaire :

Monsieur **Julien Lucien** - né le 17/02/1940 à Mérigny 36

Demeurant au 1 Le Bois - 36220 Mérigny

Agissant en qualité de Propriétaire

L'exploitant agricole :

2°- Société EARL de la Rocaille - N° de registre de société - SIREN : 384108122

Adresse : Les Giraudières - 36220 Mérigny

Représentée par : Monsieur **Perot Alain** - né le 27/05/1971 à Le Blanc 36

Demeurant au Les Giraudières - 36220 Mérigny

Agissant en qualité de Gérant

Commune	Lieu-dit	Parcelle	Surface (ha)
Mérigny	Les Clinières	ZK17	8,46
Mérigny	Les Giraudières	ZL2	7.60
Saint-Aigny	Vallée des Giraudières	BP67	1.25

Déclare(nt) :

- Avoir pris connaissance du projet de parc éolien menée par la société Pays Blancois Parc éolien dont le siège social est basé au Business Center – 3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1 – 86360 Chasseneuil-du-Poitou, sur les parcelles susvisées sur le territoire des communes de Mérigny, St-Aigny, Concremiers comprenant les éoliennes ainsi que les aménagements nécessaires à la construction, l'exploitation et au démantèlement du parc éolien envisagé ;
- Avoir consenti à la société Pays Blancois Parc éolien, l'ensemble des droits nécessaires à la réalisation de son projet éolien par la signature d'une convention de mise à disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et l'exploitation d'un parc éolien ;

- Autoriser la société Pays Blancois Parc éolien ou tout tiers ou société qui lui serait substituée :
 - A effectuer les démarches administratives et études nécessaires à l'obtention des autorisations visant la réalisation du parc éolien et des installations liées à son fonctionnement ;
 - A disposer des droits réels requis pour l'implantation de (des) éolienne(s) et du (des) postes de livraison, du passage des câbles électriques souterrains, du survol de pales d'éoliennes et des aménagements temporaires et permanents liés à l'accès, sur l'ensemble des propriétés susvisées ;
- Par conséquent, et si besoin, renoncer à tous droits, actions et recours contre le développement, le montage, l'exploitation et le démantèlement du parc éolien ;
- Être informé que cette attestation sera jointe à la demande d'autorisation environnementale conformément à l'article R181-13 du code de l'environnement.

Fait-le : 5 Mai 2022

LE PROPRIETAIRE

Monsieur Julien Lucien

Date :

Lu et approuvé :

Signature :

L'EXPLOITANT

Monsieur Perot Alain

Date :

Lu et approuvé :

Signature :

ATTESTATION DE DROIT

Le Propriétaire :

Madame **Perot - Antigny Marie - Louise** - née le 10/04/1954 à Lurais 36
Demeurant au Les Giraudières - 36220 Mérigny
Agissant en qualité de Usufruitière

Monsieur **Perot Alain** - né le 27/05/1971 à Le Blanc 36
Demeurant au Les Giraudières - 36220 Mérigny
Agissant en qualité de Nu Propriétaire indivis

Madame **Denis - Perot Maguy** - née le 09/04/1974 à Le Blanc 36
Demeurant au 4 Vilaine - 86260 Saint Pierre de Maillet
Agissant en qualité de Nu Propriétaire indivis

Madame **Boucher - Perot Séverine** - née le 29/06/1978 à Le Blanc 36
Demeurant au 21 rue d'Anjou - 86530 Cenon sur Vienne
Agissant en qualité de Nu Propriétaire indivis

L'exploitant agricole :

2°- Société EARL de la Rocaille - N° de registre de société - SIREN : 384108122
Adresse : Les Giraudières - 36220 Mérigny
Représentée par : Monsieur **Perot Alain** - né le 27/05/1971 à Le Blanc 36
Demeurant au Les Giraudières - 36220 Mérigny
Agissant en qualité de Gérant

Commune	Lieu-dit	Parcelle	Surface (ha)
Mérigny	Les Clinières	ZK15	0.44
Mérigny	Les Giraudières	ZL1	3.12
Mérigny	Les Erondières	ZL3	5.31
Mérigny	Les Erondières	ZL4	1.01
Saint-Aigny	Vallée des Giraudières	BP93	0.96
Saint-Aigny	Vallée des Giraudières	BP91	0.52

Déclare(nt) :

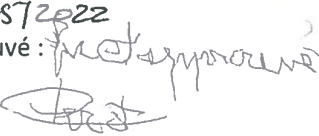
- Avoir pris connaissance du projet de parc éolien menée par la société Pays Blançois Parc éolien dont le siège social est basé au Business Center – 3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1 – 86360 Chasseneuil-du-Poitou, sur les parcelles susvisées sur le territoire des communes de Mérigny,

St-Aigny, Concremiers comprenant les éoliennes ainsi que les aménagements nécessaires à la construction, l'exploitation et au démantèlement du parc éolien envisagé ;

- Avoir consenti à la société Pays Blançois Parc éolien, l'ensemble des droits nécessaires à la réalisation de son projet éolien par la signature d'une convention de mise à disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et l'exploitation d'un parc éolien ;
- Autoriser la société Pays Blançois Parc éolien ou tout tiers ou société qui lui serait substituée :
 - A effectuer les démarches administratives et études nécessaires à l'obtention des autorisations visant la réalisation du parc éolien et des installations liées à son fonctionnement ;
 - A disposer des droits réels requis pour l'implantation de (des) éolienne(s) et du (des) postes de livraison, du passage des câbles électriques souterrains, du survol de pales d'éoliennes et des aménagements temporaires et permanents liés à l'accès, sur l'ensemble des propriétés susvisées ;
- Par conséquent, et si besoin, renoncer à tous droits, actions et recours contre le développement, le montage, l'exploitation et le démantèlement du parc éolien ;
- Être informé que cette attestation sera jointe à la demande d'autorisation environnementale conformément à l'article R181-13 du code de l'environnement.

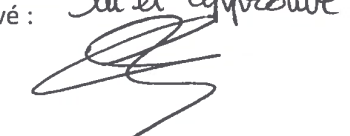
Fait-le : 22/05/2022

LE PROPRIETAIRE

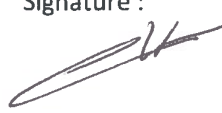
Madame Perot - Antigny Marie - Louise
Date : 22/05/2022
Lu et approuvé : 
Signature :

Monsieur Perot Alain
Date : 22/05/2022
Lu et approuvé : 
Signature :

Madame Denis - Perot Maguy
Date : 22/05/2022
Lu et approuvé : 
Signature : "lu et approuvé"

Madame Boucher - Perot Séverine
Date : 22/05/2022
Lu et approuvé : 
Signature :

L'EXPLOITANT

Monsieur Perot Alain
Date : 22/05/2022
Lu et approuvé : 
Signature :

ATTESTATION DE DROIT

Le Propriétaire :

Monsieur **Gremiau Jean-Luc** - né le 14/12/1951 à Ingrandes36

Demeurant au La grande Maison - 36300 Ingrandes

Agissant en qualité de Propriétaire indivis

Madame **Gremiau - Degueule Patricia** - née le 02/03/1960 à Chauvigny 86

Demeurant au La Grande Maison - 36300 Ingrandes

Agissant en qualité de Propriétaire indivis

L'exploitant agricole :

2°- Société EARL de Grand'Maison - N° de registre de société - SIREN : 429 049 547

Adresse : Lieu-Dit Grand'Maison - 36300 Ingrandes

Représentée par :Monsieur **Gremiau Aymeric** - né le 12/09/1981 à Le Blanc

Demeurant au La Grande Maison - 36300 Ingrandes

Agissant en qualité de Co-gérant

Et

Madame **Gremiau - Degueule Patricia** - née le 02/03/1960 à Chauvigny 86

Demeurant au La Grande Maison - 36300 Ingrandes

Agissant en qualité de Co-gérant

Commune	Lieu-dit	Parcelle	Surface (ha)
Mérigny	Les Erondières	ZL47	5.44

Déclare(nt) :

- Avoir pris connaissance du projet de parc éolien menée par la société Pays Blancois Parc éolien dont le siège social est basé au Business Center – 3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1 – 86360 Chasseneuil-du-Poitou, sur les parcelles susvisées sur le territoire des communes de Mérigny, St-Aigny, Concremiers comprenant les éoliennes ainsi que les aménagements nécessaires à la construction, l'exploitation et au démantèlement du parc éolien envisagé ;
- Avoir consenti à la société Pays Blancois Parc éolien, l'ensemble des droits nécessaires à la réalisation de son projet éolien par la signature d'une convention de mise à disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et l'exploitation d'un parc éolien ;

- Autoriser la société Pays Blancois Parc éolien ou tout tiers ou société qui lui serait substituée :

- A effectuer les démarches administratives et études nécessaires à l'obtention des autorisations visant la réalisation du parc éolien et des installations liées à son fonctionnement ;
- A disposer des droits réels requis pour l'implantation de (des) éolienne(s) et du (des) postes de livraison, du passage des câbles électriques souterrains, du survol de pales d'éoliennes et des aménagements temporaires et permanents liés à l'accès, sur l'ensemble des propriétés susvisées ;

- Par conséquent, et si besoin, renoncer à tous droits, actions et recours contre le développement, le montage, l'exploitation et le démantèlement du parc éolien ;

- Être informé que cette attestation sera jointe à la demande d'autorisation environnementale conformément à l'article R181-13 du code de l'environnement.

Fait-le :

LE PROPRIETAIRE

Monsieur Gremiau Jean-Luc

Date :

Lu et approuvé :

Signature : *lu et approuvé*



Madame Gremiau - Degueule Patricia

Date : 5 Mai 2022

Lu et approuvé :

Signature : *Lu et approuvé*



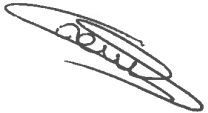
L'EXPLOITANT

Monsieur Gremiau Aymeric

Date : 5/05/22

Lu et approuvé :

Signature :



Madame Gremiau - Degueule Patricia

Date : 5 Mai 2022

Lu et approuvé :

Signature :



ATTESTATION DE DROIT

Le Propriétaire :

Monsieur **Maucoux Yvon** - né le 19/03/1955 à Le Blanc 36

Demeurant au 2 Route du Dolmen - 36300 Saint Aigny

Agissant en qualité de Propriétaire indivis

Madame **Maucoux - Joyaux Annie** - née le 19/08/1956 à Le Blanc 36

Demeurant au 2 Route du Dolmen - 36300 Saint Aigny

Agissant en qualité de Propriétaire indivis & Propriétaire

L'exploitant agricole :

2°- Monsieur **Maucoux Sébastien** - né le 04/11/1979 à Le BLanc

Demeurant au 4 Route du Dolmen - 36300 Saint Aigny

Agissant en qualité de Exploitant en nom propre

Propriétaire : Maucoux Yvon et Maucoux Annie

Commune	Lieu-dit	Parcelle	Surface en hectare
CONCREMIERS	Les sainquins	ZC22	0,89000
CONCREMIERS	Les sainquins	ZC16	0,98000
CONCREMIERS	Les sainquins	ZC17	0,08000
CONCREMIERS	Les sainquins	ZC18	1,01000
CONCREMIERS	Les sainquins	ZC19	5,41000
SAINT-AIGNY	Les Chioux	BM82	0,52000
SAINT-AIGNY	La petite Piece	BM139	0,58000

Propriétaire : Maucoux Annie

Commune	Lieu-dit	Parcelle	Surface en hectare
CONCREMIERS	Les sainquins	ZC20	6,91000
CONCREMIERS	Les sainquins	ZC21	0,84000
CONCREMIERS	La grande traverse	ZC9	0,48000
CONCREMIERS	Les sainquins	ZC23	0,21000
SAINT-AIGNY	La petite Piece	BM65	4,13000
SAINT-AIGNY	Les chioux	BM66	0,43000
SAINT-AIGNY	Les chioux	BM67	0,21000
SAINT-AIGNY	Les chioux	BM83	0,53000
SAINT-AIGNY	La petite Piece	BM136	0,51000
SAINT-AIGNY	Les Chioux	BM81	1,99000

Déclare(nt) :

- Avoir pris connaissance du projet de parc éolien menée par la société Pays Blançois Parc éolien dont le siège social est basé au Business Center – 3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1 – 86360 Chasseneuil-du-Poitou, sur les parcelles susvisées sur le territoire des communes de Mérigny, St-Aigny, Concremiers comprenant les éoliennes ainsi que les aménagements nécessaires à la construction, l'exploitation et au démantèlement du parc éolien envisagé ;
- Avoir consenti à la société Pays Blançois Parc éolien, l'ensemble des droits nécessaires à la réalisation de son projet éolien par la signature d'une convention de mise à disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et l'exploitation d'un parc éolien ;
- Autoriser la société Pays Blançois Parc éolien ou tout tiers ou société qui lui serait substituée :
 - A effectuer les démarches administratives et études nécessaires à l'obtention des autorisations visant la réalisation du parc éolien et des installations liées à son fonctionnement ;
 - A disposer des droits réels requis pour l'implantation de (des) éolienne(s) et du (des) postes de livraison, du passage des câbles électriques souterrains, du survol de pales d'éoliennes et des aménagements temporaires et permanents liés à l'accès, sur l'ensemble des propriétés susvisées ;
- Par conséquent, et si besoin, renoncer à tous droits, actions et recours contre le développement, le montage, l'exploitation et le démantèlement du parc éolien ;
- Être informé que cette attestation sera jointe à la demande d'autorisation environnementale conformément à l'article R181-13 du code de l'environnement.

Fait-le :

LE PROPRIETAIRE

Monsieur Maucoux Yvon

Date : 13 07 2022

Lu et approuvé : LU ET APPROUVE

Signature :

Madame Maucoux - Joyaux Annie

Date : 13 07 2022

Lu et approuvé : LU ET APPROUVE

Signature :

L'EXPLOITANT

Monsieur Maucoux Sébastien

Date : 13 07 2022

Lu et approuvé : Lu et approuvé

Signature :

ATTESTATION DE DROIT

Le Propriétaire :

Madame **Liaudois Berthin Jeannine** - née le 03/12/1944 à Le Blanc 36
Demeurant au 12 Rue des Anciens Combattants AFN - 36220 Mérigny
Agissant en qualité de Usufruitière

Monsieur **Liaudois Damien** - né le 23/06/1979 à Le blanc
Demeurant au 22 avenue Edmond Oraison - 13007 Marseille
Agissant en qualité de Nu-propriétaire

L'exploitant agricole :

2°- Monsieur **Maucoux Sébastien** - né le 04/11/1979 à Le Blanc
Demeurant au 4 Route du Dolmen - 36300 Saint Aigny
Agissant en qualité de Exploitant en nom propre

Commune	Lieu-dit	Parcelle	Surface en hectare
CONCREMIERS	Les traverses	ZB5	6.31

Déclare(nt) :

- Avoir pris connaissance du projet de parc éolien menée par la société Pays Blançois Parc éolien dont le siège social est basé au Business Center – 3 av. Gustave Eiffel – Télport 1 – 86360 Chasseneuil-du-Poitou, sur les parcelles susvisées sur le territoire des communes de Mérigny, St-Aigny, Concremiers comprenant les éoliennes ainsi que les aménagements nécessaires à la construction, l'exploitation et au démantèlement du parc éolien envisagé ;
- Avoir consenti à la société Pays Blançois Parc éolien, l'ensemble des droits nécessaires à la réalisation de son projet éolien par la signature d'une convention de mise à disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et l'exploitation d'un parc éolien ;
- Autoriser la société Pays Blançois Parc éolien ou tout tiers ou société qui lui serait substituée :
 - A effectuer les démarches administratives et études nécessaires à l'obtention des autorisations visant la réalisation du parc éolien et des installations liées à son fonctionnement ;
 - A disposer des droits réels requis pour l'implantation de (des) éolienne(s) et du (des) postes de livraison, du passage des câbles électriques souterrains, du survol de pales d'éoliennes et des aménagements temporaires et permanents liés à l'accès, sur l'ensemble des propriétés susvisées ;

- Par conséquent, et si besoin, renoncer à tous droits, actions et recours contre le développement, le montage, l'exploitation et le démantèlement du parc éolien ;
- Être informé que cette attestation sera jointe à la demande d'autorisation environnementale conformément à l'article R181-13 du code de l'environnement.

Fait-le :

LE PROPRIETAIRE

Madame Liaudois Berthin Jeannine

Date : 13/05/2022

Lu et approuvé : Lu et approuvé

Signature :



Monsieur Liaudois Damien

Date : 20/6/2022

Lu et approuvé : Lu et approuvé

Signature :



L'EXPLOITANT

Monsieur Maucoux Sébastien

Date : 13/05/2022

Lu et approuvé : Lu et approuvé

Signature :

